



Suivi environnement Domaine Valdurn

Résumé des règles applicables en environnement / initiation au suivi de la qualité d'eau, camp de jour

Le 3 août 2014 s'est tenue l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'association des propriétaires de Valdurn où l'inspectrice en environnement adjointe et chargée de projet en environnement de la Municipalité est venue expliquer les différentes mesures municipales (réglementation, programmes, soutien, etc.) visant la protection de l'environnement. Environ une quarantaine de citoyens étaient présents lors de l'exposé et très peu de citoyens ont manifesté des interrogations suite à la présentation. La présence de la Municipalité au Domaine Valdurn en 2014 fait suite à la mise à jour du guide de poche des propriétaires de Valdurn « Valdurn handbook » et au suivi de différentes problématiques en lien avec l'application réglementaire. L'ensemble des participants a grandement apprécié l'intervention de l'inspectrice et comprend mieux les orientations de la Municipalité visant la protection de l'environnement.

Suite à cette présentation, l'inspectrice a, le 4 août, initié les jeunes du camp de jour de Valdurn aux différentes techniques de suivi de la qualité de l'eau mises de l'avant par la Municipalité. Pour ce faire, différents équipements ont été démontrés et essayés par les jeunes : multisonde YSI (pH, T^{°C}, conductivité, oxygène « %, [] »), disque de Secchi (transparence), bouteille Van Dorn (échantillonnage), masque et règle (périphyton), etc. Environ une vingtaine de jeunes ont participé à cette initiation et ont adoré l'expérience, particulièrement les essais avec la bouteille Van Dorn (photo).



Le secteur de Valdurn regroupe 5 principaux lacs qui sont inclus au *Programme de protection des lacs*, dont le lac Cornu qui est le lac présentant le meilleur état de santé d'entre tous les lacs présents sur le territoire de Saint-Faustin-Lac-Carré. La Municipalité est heureuse d'avoir sensibilisé les citoyens du secteur Valdurn à la protection de l'environnement et de la qualité de l'eau.

N'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité si vous désirez qu'une présentation et/ou une démonstration similaire s'organise dans votre secteur.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement.